

Niveau :	MASTER					Année
Domaine :	Sciences Humaines et Sociales					M2 120 ECTS
Mention :	Sciences de l'éducation					
Parcours :	Pilotage et Evaluation dans les Systèmes Educatifs					
Volume horaire étudiant :	109 h	270 h	0 h	h	h	379 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
DANNER Magali Maître de conférences ☎ 03.80.39.50.00 mdanner@u-bourgogne.fr	KOTCHI Corinne ☎ 03.80.39.50.00 corinne.kotchi@u-bourgogne.fr
Composante de rattachement : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de Bourgogne	

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

L'objectif du master 2 « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs » est de préparer aux métiers de l'évaluation et du pilotage des politiques éducatives.

Le master 2 « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs » vise plus spécifiquement l'acquisition de compétences en lien avec les métiers de responsable de service, de responsable de projet, de chargé(e) de mission ou d'expert(e) intervenant sur des questions liées à l'évaluation et au pilotage de programmes éducatifs ou de réformes éducatives, au développement de l'action éducative et aux politiques de scolarisation, à la planification et la prospective... au sein de structures publiques, privées ou associatives, régionales, nationales ou internationales concernées par les politiques éducatives, ainsi que des bureaux d'études et d'expertise.

Les enseignements sont adossés aux savoirs scientifiques issus de la recherche (marché du travail, économie, sociologie, éducation et développement, comparaison des systèmes éducatifs...), aux méthodes d'analyse de données (statistiques, analyse sectorielle, planification, analyse coût-avantage...) et aux techniques de management (communication, langues, gestion de projet, pilotage des établissements...). Centré sur des problématiques propres à la France, ce master élargit la réflexion aux pays en voie de développement dans certains enseignements (planification, analyse sectorielle, éducation et développement, comparaisons internationales...).

Le stage d'une durée importante au sein d'organismes et d'institutions nationales et internationales est le moment privilégié pour la mise en œuvre des savoirs acquis en formation. Le stage se conclut par la remise d'un mémoire dont la finalité est d'apprécier la capacité de l'étudiant à valoriser des savoirs universitaires (définition du champ théorique, choix des concepts, utilisation des enseignements, méthodologie, bibliographie) au travers d'une réflexion professionnelle (recueil de données, analyses, préconisations, recul critique, interprétations personnelles, distanciation...).

La formation fait intervenir des spécialistes amenés à intervenir dans de nombreux contextes, en France et à l'étranger, pour traiter des questions de politiques éducatives et participer à la mise en place et à l'évaluation de programmes et dispositifs de nature variée (M.A.E., Banque mondiale, Unesco, A.F.D., Ministère de l'Éducation nationale, Rectorats, Académies, bureaux d'études et d'expertise...).

Dans une perspective d'évolution de carrière, le master 2 « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs » s'adresse prioritairement aux enseignants détachés sur des projets éducatifs à l'étranger, chefs d'établissement, inspecteurs de l'Éducation nationale, responsables de politiques éducatives ou de projets éducatifs... L'admission dans ce master 2 est possible aux étudiants ayant validé leur master 1 dans la mention Sciences de l'éducation de l'université de Bourgogne (parcours CCRF et parcours ESE), ainsi qu'aux étudiants d'autres cursus des sciences humaines formés aux politiques éducatives et aux statistiques.

Le Master 2 « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs » (PESE) forme des responsables de l'éducation nationale, d'ONG ou d'organismes de recherche, d'expertise et d'évaluation à l'analyse et au management de politiques éducatives. Historiquement investi dans une réflexion en lien avec les pays en voie de développement, ce master 2 PESE accueille, de ce fait, régulièrement des cadres des ministères étrangers ayant suivi en amont le Programme de Formation Approfondie en planification et gestion de l'éducation (PFA) à l'Institut International de Planification de l'Éducation (IIPÉ - Unesco). Considérant l'ancienneté professionnelle des sortants et la qualité de la formation PFA, la convention avec l'UNESCO établit une reconnaissance partielle des acquis d'expérience.

Même si la poursuite d'études n'est pas prévue pour ce master 2, certains étudiants ayant manifesté des compétences et des aptitudes à la recherche peuvent envisager une inscription en thèse. L'existence d'un tronc commun avec le master ESE (Expertise Sociologique et Economique en éducation) est susceptible de faciliter une réorientation de ce type.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Métiers visés :

K1404 - Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1403 - Études et perspectives socio-économiques

K2103 - Direction d'établissement et d'enseignement

K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Problématiser : synthétiser les informations apportées par des sources scientifiques et professionnelles en présentant les concepts, notions et références théoriques, les connaissances établies sur le sujet et les différents points de vue pour démontrer une compréhension d'une situation-problème, organiser sa réflexion autour d'un cadre d'analyse, formaliser une problématique en lien avec la situation. Situer le contexte économique, social et international dans lequel s'inscrit une politique éducative et identifier les enjeux de l'évaluation des systèmes éducatifs et des comparaisons internationales.
- Evaluer : exploiter des informations quantitatives dans une analyse stratégique de l'existant, mesurer et analyser les effets des actions entreprises et anticiper les évolutions possibles : tableaux de bord, indicateurs, outils de pilotage, bases de données... Evaluer les résultats d'une politique éducative, une structure ou un dispositif pour définir les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces.

- Piloter : orienter et ajuster une politique en fonction des analyses effectuées ou du suivi des indicateurs, proposer une vision prospective, définir une stratégie au regard des analyses d'efficacité internes/externes et présenter les conditions de sa mise en œuvre. Analyser l'efficacité interne et externe d'une politique éducative, proposer des scénarii en estimant les conséquences sur les résultats pour identifier des axes stratégiques, fixer des priorités dans l'évolution des politiques éducatives au regard des coûts et des financements, planifier et proposer une vision prospective des enjeux en éducation pour un pays.
- Développer : communiquer les résultats d'une expertise et aider à la mise en œuvre des préconisations en programmant les étapes de réalisation, en définissant les budgets, en mobilisant les acteurs et les partenaires.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

L'admission dans ce master 2 est possible aux étudiants ayant validé leur master 1 dans les parcours de la mention Sciences de l'éducation de l'université de Bourgogne ainsi qu'aux étudiants d'autres cursus des sciences humaines formés aux politiques éducatives et aux statistiques.

■ sur sélection :

à compléter : à faire apparaître seulement si un texte réglementaire prévoit un dispositif de sélection

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

à compléter et à adapter en fonction du contenu des UE et des semestres

SEMESTRE 3											
UE11	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session1	Type éval ⁽¹⁾ Session2	Coeff CT	Coeff CC	Total coef
Enjeux en éducation <i>(commune avec M2 recherche et M2 CCRF)</i>	Sociologie de l'éducation	12			12	3	CC	CC		3	3
	Economie de l'éducation	12			12	3	CC	CC		3	3
TOTAL UE11		24			24	6			3	3	6
UE12	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session1	Type éval ⁽¹⁾ Session2	Coeff CT	Coeff CC	Total coef
Analyse de données <i>(commune avec M2 recherche et M2 CCRF)</i>	Méthodologie de l'analyse de données et statistiques fondamentales	12			12	3	CT	CT	3		3
	Statistiques décisionnelles		24		24	3	CT	CT		3	3
TOTAL UE12		12	24		36	6			3	3	6
UE13	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session1	Type éval ⁽¹⁾ Session2	Coeff CT	Coeff CC	Total coef
Prospective	Evaluation comparative des systèmes éducatifs	7	11		18	3	CT	CT	3		3
	Analyse sectorielle de l'éducation	0	21		21	3	CC	CC	3		3
TOTAL UE13		7	32		39	6			6		6
UE14	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session1	Type éval ⁽¹⁾ Session2	Coeff CT	Coeff CC	Total coef
Analyse stratégique des politiques éducatives	Planification de l'éducation	0	18		18	3	CC	CC		3	3
	Education et développement	7	9		16	3	CT	CT	3		3
TOTAL UE14		7	27		34	6			6		6

UE15	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session1	Type éval ⁽¹⁾ Session2	Coeff CT	Coeff CC	Total coef
Communication	Animation et communication (commune avec M2 CCRF)		24		24	3	CC	CC		3	3
	Langue vivante (commune avec M2 pro FLE - D542)		24		24	3	CT	CT	3		3
TOTAL UE15			48		48	6			3	3	6

TOTAL S3		50	131		181	30					
-----------------	--	----	-----	--	-----	-----------	--	--	--	--	--

SEMESTRE 4											
UE16	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session1	Type éval ⁽¹⁾ Session2	Coeff CT	Coeff CC	Total coef
Mesures d'efficacité (commune avec M2 CCRF)	Marché du travail, emploi et qualification	9	9		18	3	CC	CC		3	3
	Méthode de l'évaluation, analyse coût-avantage	12	12		24	3	CT	CT	3		3
TOTAL UE16		21	21		42	6			3	3	6
UE17	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session1	Type éval ⁽¹⁾ Session2	Coeff CT	Coeff CC	Total coef
Pilotage institutionnel	Evaluation des politiques éducatives et des établissements	8	24		32	2	CC	CC		2	2
	Pilotage des dispositifs et des établissements	7	11		18	2	CC	CC		2	2
	Evaluation des apprenants	7	20		27	2	CC	CC		2	2
TOTAL UE17		22	55		77	6				6	6

8UE18	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session1	Type éval ⁽¹⁾ Session2	Coeff CT	Coeff CC	Total coef
Conduite de projet (commune avec M2 CCRF)	Gestion de projet	8	20		28	4	CC	CC		2	2
	Problématique professionnelle	8	10		18	2	CC	CC		2	2
TOTAL UE18		16	30		46	6				4	4
UE19	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session1	Type éval ⁽¹⁾ Session2	Coeff CT	Coeff CC	Total coef
Mise en œuvre de projets (commune avec M2 CCRF)	Séminaires		33		33	2	CC	CC			2
	Stage en entreprise				420h minimum	10					12
TOTAL UE19						12					14
TOTAL S4		59	139		198	30					30

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen

Une semaine est banalisée pour les examens de première et de seconde session.
Le mémoire doit être remis en première session.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Les enseignements assurés ont une forte vocation professionnelle. Leur suivi est obligatoire. Des aménagements peuvent être organisés pour les étudiants salariés. Le module « stage en entreprise » ne peut donner lieu à des épreuves de rattrapage. Dans le cadre de la CFOAD, la formation étant modulaire, elle peut se répartir pour les étudiants salariés sur 2 années. A noter que, pour les étudiants en formation continue, leur lieu d'exercice professionnel peut servir (s'ils le souhaitent et sous réserve d'un ensemble d'activités suffisamment riches et diversifiées au regard des attentes du référentiel) d'un « équivalent stage » et ainsi, de support pour leur mémoire professionnel.